

CDG, le 1^{er} juillet 2022

M. Augustin DE ROMANET

Président Directeur Général

Siège social du Groupe ADP

Zone Roissypole

Aéroport Paris – Charles de Gaulle

Réf. : 22/CGT RY/34

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Président Directeur Général,

En application des articles L. 2512-1 et suivants du Code du Travail, nous vous informons du dépôt d'un préavis de grève concernant l'ensemble du personnel d'Aéroports de Paris pour le **vendredi 8 juillet 2022 à partir de 00h00 jusqu'au dimanche 10 juillet 2022 à minuit.**

Les revendications sont les suivantes :

- 1) Augmentation générale des salaires de 6% au 1^{er} janvier 2022 ;
- 2) Revalorisation de la grille Exécution de 1% en plus de l'AG de 6% pour l'ensemble des échelons de la grille, et de 0,5% en plus de l'AG pour l'ensemble des échelons de la grille maîtrise ;
- 3) Intégration de la prime d'assiduité dans le traitement de base pour les OETAM ;
- 4) Revalorisation des Indemnités De Transport ;
- 5) Amélioration des conditions de travail.

Laurent VIGNON

Délégué Syndical CGT



Copies : DRHR

Inspection du Travail

Organisations Syndicales